

ÇA SERT À QUOI DE VOTER POUR LE COMITÉ TECHNIQUE ?

Du 4 au 6 décembre 2018, vous allez élire les représentants qui seront consultés sur toutes les questions relatives à l'organisation des services, des effectifs, des formations et sur l'égalité professionnelle. Vos élus, femmes et hommes en Comité technique, désigneront le CHSCT en charge de vos conditions de travail et de sécurité.

Ça sert à quoi de voter CFDT ? Voter CFDT pour le Comité Technique, c'est choisir les élus qui défendent vos droits localement et qui feront entendre votre voix sur les questions qui vous concernent au quotidien.

La CFDT, en tant que syndicat professionnel confédéré, est présente dans toutes les instances de concertation aussi bien locales que nationales. Cela nous permet d'avoir une vision transverse des différents sujets et d'essayer autant que possible d'assurer une cohérence et traitement équitable d'un service à l'autre.

PROTOCOLE SOCIAL, OÙ EN EST-ON ?

Plus de 1000 emplois perdus entre 2010 et 2016 : RGPP, puis MAP, ont taillé de manière aveugle dans les effectifs, et il aura fallu le protocole social 2016-2019, signé par la CFDT, pour stopper l'hémorragie.

Mais il faut compter avec le temps de formation, et les départs massifs à la retraite : le manque d'effectifs se fait cruellement sentir dans tous les services.

L'intérim dans les services supports, la dégradation des conditions de travail, la difficulté à mener à bien les projets sont devenus le lot quotidien des personnels, et il faut que cela cesse.

De son côté, la DSAC, qui a payé un lourd tribut aux politiques de réduction d'effectif, doit **combinaison** avec trop peu de moyens **la nécessaire modernisation de ses outils métiers** et la **réponse aux exigences croissantes de l'autorité européenne**.

Cette situation critique éveille les appétits, et la CFDT se félicite d'avoir obtenu cet été de la Ministre la garantie que les Agences rêvées par certains ne sont pas d'actualité.

Il reste à **obtenir les moyens humains et financiers de maintenir l'unité de la DGAC dans la diversité de ses services**, et de **faire fonctionner ce bel outil qu'est notre maison** sans broyer ses personnels.

C'est tout l'enjeu des négociations protocolaires 2020-2023 pour la CFDT, négociations confirmées par la Ministre des transports en septembre 2018.

Cfdt:

Alors du 4 au 6 décembre, donnez à la CFDT les moyens de peser dans les débats, Votez pour l'unité, la cohérence, l'ambition collective,

VOTEZ CFDT !



POUR NOUS ÉCRIRE :
spac.cfdt@wanadoo.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.spac-cfdt.org



POUR PLUS D'INFOS :
01 58 09 45 55

ET SUR FACEBOOK : fb.me/cfdtdgac

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

**FAITES LE CHOIX
DE L'UNITÉ,
VOTEZ CFDT !**

professionnalisme
choix
dialogue
équité
valeurs

● DESIGN MY DAY - Crédits photos : iStock.

**Élections
Professionnelles
4, 5 et 6 décembre 2018**

**CT
DSAC**



PRÉSENTATION DU COMITÉ TECHNIQUE DSAC

CE QUE NOUS DÉFENDONS

La CFDT est force de propositions et d'initiatives sur de nombreux sujets qui touchent à l'amélioration de votre quotidien :

■ DÉCOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL

des personnels en mission pour lequel la CFDT a obtenu des avancées : prise en compte partielle du temps de trajet, récupérations... Mais il faut franchir le pas, et que la DSAC accepte que la loi s'applique : le missionnaire doit voir son temps de travail décompté dès la première minute de son trajet au départ de son lieu de travail habituel.

■ TÉLÉTRAVAIL

La CFDT a été pionnière dans la reconnaissance du télétravail comme forme d'organisation du travail (depuis 2007).

La DSAC peut se targuer d'être un grand service où le télétravail a véritablement avancé. Mais on constate une stagnation du nombre de télétravailleurs. En effet, beaucoup d'agents à horaires de bureau ne peuvent pas en bénéficier faute d'un accès sécurisé à certaines applications (SIRH, SIF...). Et pour ceux qui pourraient en bénéficier, la journée de télétravail fixe dans la semaine, sans possibilité de déplacement ou de report, représente un frein certain. En particulier pour les cadres ou les personnels effectuant des déplacements. Maintenant que le système a fini sa période de rodage, il faut amener un peu plus de souplesse afin de permettre à un plus grand nombre d'agents de bénéficier des avantages offerts par cette possibilité.

■ EXPOSITION JURIDIQUE

Ce sujet nécessite une attention toute particulière à la DSAC. Il n'est pas acceptable que par manque de formation adaptée, ou simplement à cause de la multiplicité des changements de procédure qui complique leur maîtrise, les agents soient personnellement exposés.

Prévention, anticipation des changements pour laisser le temps à la formation, maîtrise du périmètre des tâches en fonction des compétences acquises, tels sont pour la CFDT les maîtres-mots en matière de sécurité juridique, et les enjeux auxquels la DSAC devra impérativement répondre.

■ CHARTE DSAC

Les conditions de travail des personnels du cœur de métier, la Surveillance, sont une préoccupation pour la CFDT. En effet, les opérateurs ne sont pas toujours bienveillants, et les conditions d'exercice des missions s'en ressentent.

Aussi lorsque la CFDT s'exprime sur la charte de la DSAC, qui édicte les devoirs des agents, c'est pour demander que cette charte ait une contrepartie, la charte de l'employeur, afin de protéger ses acteurs de première ligne, les inspecteurs de surveillance.



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS PROPOSITIONS SUR NOTRE ESPACE SPÉCIAL DÉDIÉ AUX ÉLECTIONS : WWW.SPAC-CFDT.ORG/ELECTIONS

NOS CANDIDATS



SANDRINE FERRIER
Assistante, DSAC-SE,
Aix-en-Provence



ANTOINE HERVÉ
IEEAC, DSAC-EC,
Paris



OLIVIA HACHANI
TSEEAC, DSAC-NI,
Athis



JEAN-CHRISTOPHE SALUSTE
Assistant, DSAC-EC
Paris



ANNIE FOLIO
Attachée, DSAC-OI,
La Réunion



HUGUES VANDERMOERE
Assistant, DSAC-CE,
Clermont



NELLY VAILLANT
Assistante, DSAC-N,
Athis



PHILIPPE BESSE
TSEEAC, DSAC-EC,
Paris



NADIÈGE MAVILLE
Assistante, DSAC-AG,
Martinique



ALEXANDRE LEBOULANGER
Agent contractuel, DSAC-EC,
Paris



CÉLINE ARTIGUET
TSEEAC, DSAC-N,
Athis



FRANCK GUIMESE
Ouvrier d'État, DSAC-AG,
Guadeloupe



CLÉMENT MURGIA
IEEAC, DSAC-EC,
Paris



DENISE VEFOUR BOUDOC
Adjointe, DSAC-OI,
La Réunion



JACKY TELL
Ouvrier d'État, DSAC-AG,
Guadeloupe



JEAN-MARC HORTH
TSEEAC, DSAC-AG,
Matoury



LUCIE BLANDIN
Assistante sociale,
DSAC-AG, Martinique



JACQUES THISSELEIN
IEEAC, DSAC-EC,
Paris



MARIE-ANDRÉE BRIVAL
Adjointe, DSAC-AG,
Guyane



RICHARD CATTANE
TSEEAC, DSAC-N,
Athis